

SNES

U.

LILLE

**BULLETIN
D'INFORMATION
DU SYNDICAT NATIONAL
DES ENSEIGNEMENTS
DE SECOND DEGRE**

209, RUE NATIONALE 59800 LILLE - TEL 03 20 06 77 41

ISSN N° 039 - 6522 CPPAP N° 0605 S 05524
Directeur de la publication: M. DEVRED
Imprimerie spéciale SNES 209 rue Nationale Lille

Supplément à LILLE - SNESN° 247 NOVEMBRE DECEMBRE 2004

AUX SECRETAIRES DES S1

AUX MEMBRES DE LA CA

LILLE LE 25/01/05

CIRCULAIRE

N°8

Action

AG Snes du 20 janvier

p 2

Contre le sexisme et
l'homophobie et toutes
les discriminations

p 3

Activités du S3

Accès à la Hors classe

p 4

Déclaration SNES FSU
CTPD Nord 25/01/2005

p 5

Collèges Nord-Pas de
Calais

p 6

Annexe 1

Ensemble, public-privé

p 7

Manifestation contre l'homophobie à Tourcoing le 29 janvier

Appel intersyndical à des AG interprofessionnelles dans les villes

ENSEMBLE, PRIVE et PUBLIC le 5 février à Lille

10 000 non titulaires au chômage
Des effectifs qui ne cessent de s'alourdir
Dégradation des conditions de travail
Pertes de pouvoir d'achat
Menaces sur les 35 h
dans la Fonction Publique aussi

**NON À LA POLITIQUE RAFFARIN-MEDEF
NON AU PROJET FILLON, SA TRADUCTION DANS L'EN**

AG SNES DU 20 JANVIER

Après le 7 décembre, le 20 janvier a marqué une nouvelle et importante étape de la mobilisation des fonctionnaires et des personnels de l'Education Nationale.

Nous étions 60 % de grévistes (minimum annoncé 23 %, maximum 91 %), et 10 à 15000 dans les rues de Lille, où le cortège FSU était particulièrement imposant.

Notre plate forme, reflète largement les analyses de la profession en montrant combien les projets Fillon s'articulent avec les diminutions budgétaires (suppressions d'emplois, insuffisance des recrutements, absence de revalorisation salariale) et les attaques contre les services publics.

A l'issue de la manifestation, une AG s'est tenue au siège et s'est interrogée sur les suites à donner à l'action. L'accord a été général pour faire du 5 une nouvelle étape de mobilisation. Le souvenir du mouvement de 2003, où il n'a pas été possible de rassembler durablement et largement public et privé est dans toutes les têtes. La politique de Raffarin est cohérente et vise à remettre en cause l'ensemble des acquis des salariés. Sellières, en contestant les 35 h dans la Fonction Publique ne fait pas autre chose. Participer au 5, mais sur la base de nos revendications et de notre plate-forme qui ne sont en rien contradictoires avec celles des Conférences qui n'avaient malheureusement invité ni la FSU, ni l'UNSA aux rencontres préparatoires.

Plus épineuse était la question du calendrier de l'action Education Nationale. Notre volonté de mener le combat sur les 3 fronts, EN, Fonction Publique, Public/Privé, se heurte au calendrier des vacances. Fallait-il appeler à une action de grande ampleur avant le 5, au risque de paraître négliger les actions unitaires ? Ou ne pas prendre le risque de décourager les collègues en appelant début février, même si toutes les données ne seront pas fournies aux établissements ?

Les participants ont plutôt pencher pour la première solution, tout en insistant sur la nécessité de :

- maintenir la pression d'ici au 5 Février
- présenter un calendrier d'actions clair qui témoigne de notre volonté de poursuivre
- lancer un nouvel appel à la grève dès la rentrée, en attendant l'appel unitaire au niveau national, en mars, quand toutes les académies seront rentrées.
- rechercher la possibilité d'autres formes d'actions que la grève, même si chacun est conscient qu'elle reste nécessaire devant la détermination du gouvernement.
- un seul participant a évoqué la grève reconductible, mais cela n'a pas été repris par les participants.

Nous avons repris l'ensemble de ces propositions lors de la rencontre intersyndicale du 21 (à laquelle participait la FCPE, qui nous a assurés de sa volonté de s'opposer à la politique gouvernementale). Il faut noter que la volonté de maintenir l'unité est très forte, ce qui a permis de déboucher sur les propositions de l'appel intersyndical. Quelques points restent à préciser :

- la date exacte de l'appel à la grève, en fonction des académies qui ont le même calendrier que nous.
- la forme de la manifestation. Le SGEN est favorable à une manifestation parisienne. Nous sommes plus sceptiques, et réticents si ce n'est pas sous la forme d'une action intersyndicale.

Il est important de mobiliser. L'appel ci-joint doit servir de canevas pour des distributions de tracts en direction des personnels de l'EN, mais aussi de l'opinion. C'est l'objectif également des AG de villes, EN, FP et même interpro que les organisations syndicales appellent à tenir.

CONTRE LE SEXISME ET L'HOMOPHOBIE ET TOUTES LES DISCRIMINATIONS

Samedi 29 janvier à 14 h, place V.Hassebroucq, Mairie de Tourcoing

Le SNES et la FSU se sont associés à cet appel et invitent les personnels à participer à ce rassemblement.

C'est dans un contexte de crise sociale, de montée de la précarité, du chômage, des violences sexistes et homophobes que le Député UMP Christian VANNESTE décide de s'en prendre aux personnes et associations homosexuelles à l'Assemblée Nationale (lors du vote de la loi sur la Haute Autorité contre les Discriminations et l'Egalité) puis dans la presse.

Voici un bref extrait des propos tenus par C.VANNESTE et contre lesquels nous tenons à protester fermement : le «*comportement homosexuel est inférieur au comportement hétérosexuel. Il "est une menace pour la survie de l'humanité". "Le développement de l'homosexualité militante va de pair avec un déclin. La vie, c'est l'ordre et la hiérarchie des comportements"*» (journal 20 m du 7/12). A l'Assemblée et à Tourcoing, l'élu UMP se prend pour le défenseur d'Une humanité. L'ordre pour lequel C.VANNESTE fait du prosélytisme est celui de la famille traditionnelle, hétérosexiste et patriarcale.

Partout, c'est tout un mouvement réactionnaire qui s'organise allant des partis au pouvoir aux intégristes religieux et à l'extrême - droite.

Selon Christian VANNESTE, les homosexuels seraient «un danger», «un lobby», l'annonce d'«un déclin».

Il propose à la vindicte populaire un groupe minoritaire : les LGBT (Lesbiennes, Gays, Bisexuel-le-s et Transsexuel-le-s). Ce sont pourtant eux les victimes des discriminations homophobes. Dans la réalité, les familles homoparentales sont niées dans le droit et au quotidien. Dans les écoles, dans la rue, dans la famille et au travail les comportements homophobes stigmatisent, violentent et tuent. Sébastien NOUCHET à Noeux-les-Mines, a été insulté, harcelé, agressé avant d'être brûlé vif.

Certains homophobes pourraient trouver dans les propos de C. VANNESTE un encouragement et une justification de leurs agressions.

Nous pensons que la stigmatisation, la discrimination ou l'incitation à la violence sur une minorité ou un groupe opprimé, sont injustifiables même par la «liberté d'expression».

**Samedi 29 janvier à 14 h, place V.Hassebroucq, Mairie de Tourcoing,
Rassemblement et manifestation !
NON AUX PROPOS ET COMPORTEMENTS HOMOPHOBES ! OUI A
L'EGALITE DES DROITS POUR TOUTES ET TOUS !**

ENSEMBLE, PRIVE et PUBLIC le 5 février à Lille

10 000 non titulaires au chômage

Des effectifs qui ne cessent de s'alourdir

Dégradation des conditions de travail

Perte de pouvoir d'achat

Menaces sur les 35 h dans la Fonction Publique aussi

**NON À LA POLITIQUE RAFFARIN-MEDEF
NON AU PROJET FILLON, SA TRADUCTION DANS L'EN**

Activités du S3

COMPTE RENDU DU GT DU JEUDI 13 JANVIER : ACCES A LA HORS CLASSE DU MIEUX ALORS AMPLIFIONS LA MOBILISATION

Rappel des faits :

► Les notes de services ministérielles parues à la fin 2004 ont été condamnées par l'ensemble des organisations syndicales en raison de la remise en cause des acquis et de la mise en place du mérite !

► Le lundi 3 janvier, lors d'un 1er GT, le rectorat avait proposé des solutions pires que celles retenues par le ministère pour les agrégés (limitation très forte de l'ancienneté dans le 11ème échelon, idem pour les diplômés, bonifications au mérite sur 60 points ...)

► Toutes les organisations syndicales avaient rejeté ces propositions (dans la circulaire n°7 nous avons fait un compte rendu de ce GT, il est disponible sur notre site Internet : www.lille.snes.edu)

► Lundi 10 janvier, le rectorat, pour préparer le GT du 13 envoyait par écrit les mêmes propositions que le 3. Les organisations syndicales ayant des élus en CAPA des certifiés, des CPE, des profs d'EPS et des agrégés, excepté SUD, absent, décidaient de rester unies et de faire deux déclarations : la 1ère pour réclamer le maintien de la situation acquise et surtout des réponses aux questions posées par les organisations syndicales, ce que le ministère avait refusé de faire ; puis une 2ème pour obtenir un barème où l'amplitude de la bonification du mérite soit la plus limitée possible, où ce mérite se jouerait dans la transparence (notation signée par les collègues et contestable) et surtout le maintien d'un barème où les bonifications pour l'ancienneté dans le 11ème seraient déterminantes pour que chaque collègue puisse accéder à la hors classe.

D'entrée de jeu, le rectorat a annoncé qu'il ne maintenait pas les propositions du 3 janvier et qu'il souhaitait aligner les barèmes du rectorat sur l'exemple du barème national des agrégés. Nous avons tout de même fait notre 1ère déclaration. Le rectorat nous a expliqué les arguments juridiques, sa volonté de ne pas remettre en cause l'esprit des textes pour l'accès à la hors classe mais son obligation de respecter les consignes ministérielles. Il a aussi essayé de nous expliquer les obligations créées par la déconcentration (nous lui avons rappelé que pour le mouvement intra, tout aussi déconcentré, le ministère imposait des règles de fonctionnement que les rectorats ne pouvaient pas modifier). Nous avons ensuite lu notre 2ème déclaration et le rectorat nous a demandé nos propositions.

Un prochain GT permettra au rectorat de faire le point sur ce qu'il retient ou pas des propositions faites. L'unité syndicale a pesé et la détermination des collègues pèsera dans les choix du rectorat. Pour l'instant, rien n'est acquis et la mobilisation des personnels, le jeudi 20 janvier, en particulier, sera examinée de près par le rectorat. La défense de la hors classe doit mobiliser les collègues qui sont les premiers concernés.

Ce qui semblait acquis :

► Une bonification importante à partir de la 4ème année d'ancienneté dans le 11ème échelon

► Une amplitude de la bonification rectorale limitée (peut-être 20 points, le SNES a proposé 12 points)

► La transparence sur la bonification rectorale et, d'après les IPR, comme d'après les chefs d'établissement, un minimum de cohérence entre les notations habituelles et cette notation spécifique (pour les IPR, le principal problème pointé est celui des collègues qui n'ont pas été inspectés depuis longtemps)

► L'abandon d'une survalorisation des collègues ayant eu un avancement au grand choix

► L'abandon d'un double mérite pour les collègues exerçant en ZEP

► Un barème spécifique pour les collègues biadmissibles car du fait de leur reclassement, ils ont perdu un échelon et ne doivent pas être pénalisés

► Des items pour la bonification rectorale qui n'exige pas des personnels de faire des tâches relevant d'autres catégories (en particulier sur l'orientation)

► La bonification rectorale portera sur la manière de servir pendant toute la carrière et non sur la dernière année.

Ce qui semblait perdu :

► Les points de concours

► Les points d'admissibilité à l'agrégation

Ce qui semblait encore en discussion :

► Les points de diplôme (le SGEN a été la seule organisation à s'exprimer contre ces bonifications)

► L'importance de la bonification ZEP

► La situation des collègues dans le supérieur (le rectorat doit rencontrer les présidents d'université à ce sujet).

► La prise en compte de la participation au conseil d'administration (certains ont expliqué que le problème était que ces collègues étaient élus et que certains candidats eux ne l'étaient pas, nous avons rappelé que cela s'appelait la démocratie et qu'il serait curieux que le fait d'être désigné par son administration ait plus de valeur qu'une élection par ses collègues)

Le plus gros problème semble être celui de l'amplitude que le rectorat veut donner à sa bonification car c'est cela qui recomposera le classement entre les collègues.

L'autre problème est technique et a pour nom I-prof, nous avons rappelé à l'administration l'importance que les promotions avaient, surtout que des élections professionnelles doivent avoir lieu à la fin 2005, ce qui nécessite une connaissance précise de la situation des collègues. Nous avons demandé à ce que, si les problèmes techniques devaient persister, le rectorat utilise l'ancien système (situation des candidats examinée par les services de la DPET).

Nous tiendrons informer les syndiqués des résultats du prochain GT et de la parution de la circulaire rectorale.

DÉCLARATION SNES FSU CTPD NORD 25/01/2005

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

J'ai développé les raisons de notre boycott de vendredi dernier, je ne développerai pas celles de notre présence à ce CTPD, hormis le fait que l'intérêt des personnels et des élèves est une motivation majeure.

Nous n'en sommes plus à optimiser les moyens comme nous pouvions le lire dans les précédents projets de rentrée. Nous en serons, pour l'an prochain, à faire toujours plus avec encore moins de moyens !

Depuis plusieurs années, votre prédécesseur nous a expliqué, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, que la baisse des moyens dans le second degré était liée à l'inéluctable baisse des effectifs.

Seulement, nous sommes très loin de ces explications : en 2001/2002, nous avons perdu 4806 élèves et 3115 heures soit 0.65 h reprise par élève perdu. En 2002/2003 nous avons perdu 3410 élèves et 1875 heures soit 0.55 h reprise par élève perdu. En 2003/2004 nous avons perdu 2780 élèves et 2969 heures soit 1.07 h reprise par élève perdu. En 2004/2005 perte de 3528 élèves et 4374 heures soit 1.24 h reprise par élève perdu. Pour 2005/2006, perte de 3335 élèves et 4869 heures soit 1h46 reprise par élève perdu. Nous perdons cette année 263 emplois, 213 emplois l'an dernier, 157 il y a 2 ans, contre 57 il y a 3 ans. Soit 700 postes pour les 3 dernières années et à nouveau 119 divisions fermées soit l'équivalent de 5 collèges. Quant à la fusion Boileau-Samain à Dunkerque, les prévisions donnent la disparition de 76 élèves. La fusion devait améliorer l'hétérogénéité sociale. Et votre prédécesseur prévoyait le développement d'un pôle d'excellence culturel sur le secteur. Les prévisions sur les autres établissements de Dunkerque ne montrent pas un redéploiement dans les autres collèges publics. Je ne parle pas de Pecquencourt qui voit disparaître 2 nouvelles divisions et 30 heures poste.

Bien sûr, la moyenne départementale dit que les effectifs moyens par classe baissent de 0.2 élève par classe. Un cinquième d'élève ! Mais paradoxalement, le H/E remonte pour la première fois depuis 98. Cela apporte la preuve évidente que c'est le nombre de groupes (langues vivantes, sciences, options) qui paie le plus lourd tribut de réduction. 37h de langues anciennes disparaissent, ajoutées au 39 de l'an dernier, soit une trentaine de groupes, suivant les niveaux. Près de 200 groupes de langues vivantes disparaissent encore cette année.

Il y a quelques années, vos services surestimaient les prévisions de rentrée. Depuis 3 ans, nous sommes entrés dans un processus de sous-estimation des effectifs, moins 149 élèves il y a 3 ans, moins 253, il y a deux ans, moins 83, l'an dernier. De combien d'élèves cette rentrée va t-elle être sous-estimée ? Nous nous devons de vous rappeler, que lorsque les effectifs croissaient, les moyens restaient stables. Il fallait déjà optimiser les personnels, en attendant une décade qui aurait rendue les conditions de travail convenables. Les prévisions en matière d'effectifs devraient nous rendre optimistes : dans le premier degré, les effectifs augmentent à nouveau depuis l'an dernier. Cela a conduit néanmoins à 30 retraits d'emplois dans le nord pour 1500 élèves supplémentaires et aucune création pour cette année avec la même courbe de progression. Les effectifs de 3^{ème} baissent, certes de près de 1000 élèves, mais le niveau 6^{ème} voit sa fonte limitée à 260. Elèves qui vont rester encore 3 années au collège et les perspectives montrent que cette baisse d'effectifs va continuer de s'amenuiser.

Les chiffres globaux vous donnent raison sur le % moyen de baisse des effectifs, mais que dire des 26 collèges dont les prévisions ont été sous-estimées de 19 à 55 élèves, de quoi maintenir une à deux divisions. Dans certains cas, elles ont été ré-ouvertes en juin,

mais avec des moyens provisoires, les postes budgétaires ayant été fermés.

La modification du mode de calcul de l'aide au fonctionnement permet de retirer encore 130 h pour 119 divisions fermées.

Il n'y aura plus de formation qualifiante en Segpa, l'an prochain. Les collègues Instituteurs spécialisés et PLP de ces mêmes Segpa deviennent de plus en plus inquiets sur leur devenir. UPI, IME, IMPRO, personnels de direction, ou retour en école primaire. Ces sections n'ont pas été instaurées pour faire joli dans le paysage : elles répondent à un besoin lié à des élèves ciblés et les personnels qui y sont affectés ont été formés spécifiquement. Il apparaît clairement qu'à terme, ces élèves seront injectés dans les classes de collèges. Les commissions d'affectations ne se tiendront plus... Le service public en sortira sûrement grandi.

Vous avez noté que les collègues sensibles (dits aussi violence) perdaient 5% de leurs effectifs et 20 divisions pour 27 collèges. C'est grave : même si vous ne retirez que 4.1% des moyens, où est la volonté politique d'un service public d'éducation qui donne à chacun selon ses besoins et tente de recréer l'hétérogénéité sociale dans ces lieux de ghettoïsation ?

Il est clair que le gouvernement n'a plus la volonté de faire vivre le service public d'éducation. Il ne raisonne qu'en terme de budget : trop de fonctionnaires, moins de service public, éducation et autres.

Notre revendication de moyens supplémentaires n'est pas une revendication corporatiste ou de confort. Il y a seulement des limites à l'investissement des personnels, toujours moins nombreux (et de moins en moins remplacés) face à des classes plus chargées, dans un contexte d'absence de perspectives professionnelles pour beaucoup d'élèves, les personnels se retrouvent souvent seuls (l'espace éducatif étant mis en liquidation), pour gérer les conséquences de la crise de l'emploi, les situations d'échec scolaire, les replis communautaristes et les actes délictueux souvent liés à la désespérance. Le projet de loi Fillon ne rend pas les collègues optimistes sur la capacité du service public à remplir, ce que nous continuons d'appeler, ses obligations.

Une plus grande autonomie donnée aux établissements, laissera les proviseurs et principaux, de plus en plus en désaccord avec les choix gouvernementaux, dans ce contexte, responsables de faire avaler la pilule amère aux centaines de collègues qui verront leur poste fermé, ou contraints d'accepter des CSD, si cette année, les établissements peuvent encore absorber ces centaines de CSD. Que dire de l'angoisse des PLC stagiaires dans l'académie qui voient reculer les perspectives d'un poste définitif.

Nous avons des inquiétudes, l'an dernier, sur le financement des IDD; nous sommes maintenant rassurés : les établissements qui n'en ont plus les moyens peuvent les faire disparaître. Mais les heures disciplinaires amputées auparavant n'ont pas été restituées. Le prévisible est devenu certain.

Nous constatons aussi et pour terminer, que les moyens disponibles pour les ajustements sont passés à 482h5 cette année, contre 296h5 l'an dernier et 212h, il y a deux ans. Avez vous crainte d'une insurrection populaire, alors que les moyens baissent drastiquement et que vous doublez presque les réserves ?

Nous avons aussi vu apparaître une nouvelle colonne, cette année : aide excédentaire, de 232 heures. A quoi est-elle destinée ? 3^{ème} à projet professionnel ?

Collèges du Nord

	Catégorie	En moyenne par établissement		
		Evolution du nombre d'élèves	Evolution des Heures Poste	Gain ou perte d'heures par élève
Bassin du Cambrais	"ordinaires"	-4,6	-12,5	-2,72
	REP	-12	-52	-4,33
	Ensemble	-5,2	-15,6	-3,00
Bassin du Douaisis	"ordinaires"	-30,7	-48	-1,56
	REP	-26,7	-46,5	-1,74
	Ensemble	-29	-47,4	-1,63
Bassin de Dunkerque Flandre	"ordinaires"	-26,6	-38,5	-1,45
	REP	-4,7	-34,3	-7,30
	Ensemble	-22,6	-37,7	-1,67
Bassin de Lille Centre	"ordinaires"	-13,8	-30,8	-2,23
	"Violences"	-5,9	-28,1	-4,76
	Ensemble	-10,7	-29,8	-2,79
Bassin de Lille Est	"ordinaires"	-22,4	-40,1	-1,79
	REP	-17,3	-23,3	-1,35
	Ensemble	-21,6	-37,6	-1,74
Bassin de Lille Ouest	"ordinaires"	-2,8	-18,7	-6,68
	"Violences"	+6	+29	+4,83
	REP	7	-29,5	-4,21
	Ensemble	-1	-17,1	-17,10
Bassin de Roubaix Tourcoing	"ordinaires"	-15	-32,2	-2,15
	"Violences"	-26,2	-38,1	-1,45
	REP	+13,5	+4	+0,30
	Ensemble	-18,4	-32,4	-1,76
Bassin de Sambre Avesnois	"ordinaires"	-9,1	-11,2	-1,23
	"Violences"	-23,3	-36,3	-1,56
	REP	-8,3	-14,8	-1,78
	Ensemble	-12,3	-18,2	-1,48
Bassin du Valenciennois	"ordinaires"	-29,2	-27,8	-0,95
	REP	-12,7	-28,5	-2,24
	Ensemble	-19,6	-28,2	-1,44
Ensemble du département	"ordinaires"	-18,5	-30,3	-1,64
	"Violences"	-19,1	-32,6	-1,71
	REP	-12	-29,5	-2,46
	Ensemble	-17	-30,4	-1,79

- Pour l'administration, la lutte contre l'échec scolaire n'est plus une priorité. Les Etablissements REP et Violence sont devenus des gisements de moyens qu'il va falloir exploiter.

Collèges du Pas-de-Calais

	Catégorie	En moyenne par établissement		
		Evolution des effectifs	Evolution des Heures Poste	Gain ou perte d'heures par élève
Bassin Artois Ternois	"ordinaires"	-11,0	-28,5	-2,59
	REP	-65,0	-47,0	-0,72
	Ensemble	-13,4	-29,3	-2,19
Bassin Len Hélin Liévin	"ordinaires"	-11,6	-26,4	-2,28
	REP	-15,5	-11,4	-0,74
	Ensemble	-14,0	-17,2	-1,23
Bassin Béthune Bruay	"ordinaires"	-14,2	-32,1	-2,26
	REP	-9,0	-19,0	-2,11
	Ensemble	-13,1	-29,4	-2,24
Bassin Calais St Omer	"ordinaires"	-8,7	-19,3	-2,22
	REP	-15,2	-5,4	-0,36
	Ensemble	-10,0	-16,5	-1,65
Bassin Boulogne Montreuil	"ordinaires"	-23,8	-32,5	-1,37
	REP	-22,7	-16,5	-0,73
	Ensemble	-23,6	-29,8	-1,26
Ensemble du département	"ordinaires"	-13,4	-27,6	-2,06
	REP	-16,6	-13,0	-0,78
	Ensemble	-14,3	-23,4	-1,64

- L'ampleur des retraits n'a rien à voir avec les évolutions démographiques.
- Un traitement inégalitaire : les politiques académiques n'ont pas été discutées, et aboutissent à des distorsions intolérables

ENSEMBLE, PUBLIC-PRIVE, LE 5 FEVRIER

La forte mobilisation des personnels de l'Education Nationale ce jeudi 20 janvier à Lille montre que les revendications avancées par l'intersyndicale de l'Education correspondent bien aux raisons de la colère du Service Public d'Education, qu'il s'agisse des 940 suppressions de postes, de l'absence de créations de postes dans le primaire malgré l'augmentation des effectifs, de la Loi Fillon, de la lutte contre la précarité ou des salaires.

Cette forte mobilisation, constatée partout dans le pays, doit être prise en compte par le Gouvernement qui, jusqu'à présent, continue d'ignorer les personnels voire de les mépriser.

Il faut donc poursuivre l'action, maintenir la pression pour gagner !

Le samedi 5 février, les secteurs public et privé se rejoignent dans une action nationale pour défendre les 35 heures, l'emploi, les salaires. Ces revendications sont celles qui se sont exprimées le 20 janvier dans le cadre de la défense des services publics, mis à mal par les choix budgétaires et les projets du gouvernement (Loi Fillon, Loi d'orientation et de programmation de la recherche et de l'innovation - LOPRI). L'intersyndicale de l'Education appelle donc tous les personnels à participer massivement à la

Manifestation régionale de Lille 14h Porte de Paris.

Ensemble, public et privé, il faut peser pour défendre les acquis des salariés constamment remis en cause par un gouvernement qui refuse tout dialogue et négociation avec les syndicats mais qui écoute les organisations patronales, particulièrement le MEDEF, pour définir ses choix.

- Il faut maintenir la pression et poursuivre la mobilisation d'ici le 5 février : aussi, l'intersyndicale Education appelle-t-elle les personnels à **tenir des Assemblées Générales** de ville dans les jours qui viennent, dans le cadre le plus large possible, professionnel et interprofessionnel, pour informer les parents, pour définir des actions locales, pour s'adresser aux parlementaires.
- **L'intersyndicale appelle au boycott des prochains Conseils d'Administration qui doivent se prononcer dans les lycées et collèges sur les suppressions de postes et d'options.**
- Enfin l'intersyndicale appelle à **une nouvelle journée de grève au retour des vacances d'hiver (le 25 à confirmer)**, si possible avec les autres académies de la zone B.

La mobilisation du 20 janvier ne doit pas rester sans lendemain : continuons à nous battre pour une politique qui prenne en compte nos aspirations afin de construire une société plus juste, plus égalitaire ; nous ne gagnerons chacun dans nos secteurs que par un vaste mouvement d'ensemble , le 5 février en est la prochaine étape : réussissons- la !